

LA RECONVERSION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL COMME ALTERNATIVE PERTINENTE POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE LE CAS D'EL JEM

Mohamed IDOUDI ¹

¹ Doctorant et Assistant vacataire ENAU, Architecte général, Sous-directeur technique à la Commune de Denden. Tunisie

Résumé

Cette intervention consiste à approfondir la réflexion sur la reconversion du patrimoine architectural ; reconverti ou à reconvertir et la définir comme une alternative porteuse pour la genèse d'un développement local durable de nos villes à travers des méthodes scientifiques et empiriques.

Un constat de la situation actuelle, révèle une nouvelle approche de la démocratie locale que la Tunisie est en train de mettre en œuvre suite à l'adoption de la nouvelle constitution de 2014 et du nouveau code des collectivités locales, dès lors une prise de conscience globale est en train de s'instaurer en matière de lutte contre le déséquilibre régional ; dont la première mesure était la couverture de tout le territoire Tunisien par le système municipal et la commune redevient alors la locomotive et l'acteur principal de toutes opérations de développement local futur.

La réflexion sur une nouvelle politique de développement local durable est impérative de façon à garantir les droits des générations futures et le respect de la nature et de l'environnement ; pour cela l'adoption de nouveaux mécanismes semble un défi et un objectif et où la commune serait précurseur.

Considérant que la plupart de ces communes ont un aspect architectural et urbain spécifique et étant donné que ces dites communes n'ont pas de politique claire pour la gestion de leurs héritages culturel et architectural existant, et vu qu'actuellement tout l'intérêt des communes n'est porté qu'à quelques monuments classés, le reste du patrimoine architectural existant ordinaire ou de valeurs n'est ni mis en valeur ni exploité pour ne pas dire délaissé. Il y a lieu que chaque commune fasse l'inventaire de son patrimoine bâti ordinaire ou de valeurs

et établisse sa propre carte de patrimoine en coordination avec les différents intervenants en la matière.

Dans ce sens, chaque commune va se réapproprier son patrimoine architectural varié et intéressant qui y restait indéterminé ou méconnu très longtemps d'où chaque commune doit découvrir l'ensemble de ce potentiel bâti. Ensuite faut-il adopter un processus de reconversion de ce patrimoine susceptible de promouvoir le développement durable de nos villes ?

La reconversion du patrimoine architectural bâti est indispensable pour la pérennité de ces objets d'une part, et pour leurs appropriations par les différentes générations de façon à ce que cette richesse redevient une alternative et un mécanisme de développement local durable de nos villes.

Pour démontrer cette hypothèse avancée, on va projeter cette réflexion sur la ville d'El Jem possédant un patrimoine à portée et au rayonnement mondial par la présence du forum d'El Jem qui reste à mon avis sous-exploité ; et qui par sa reconversion et son appropriation par les différentes générations va permettre à la commune d'El Jem de l'investir comme une valeur sûre pour le développement durable de la ville en l'intégrant avec le reste du patrimoine bâti de la ville dans un circuit touristique qui permet de revisiter tout le patrimoine de la ville.

Cette réflexion sur la ville d'El Jem va servir comme modèle pour le reste des communes de la Tunisie, de façon que chaque commune va lutter contre la pauvreté en ré-exploitant son propre patrimoine bâti existant et en limitant l'impact négatif sur le système écologique.

Enfin peut-on avouer qu'un développement local durable qui se base sur une reconversion ordonnée consciente, orientée, guidée, supervisée et réglementaire du patrimoine local et sur une équation entre les quatre dimensions: sociale, environnementale, économique et culturelle peut tracer un avenir meilleur à nos villes.

***Mots-clés :** le développement local; durable; le patrimoine architectural; la reconversion.*

I. Introduction : Définition des concepts :

I.1 : La reconversion :

La reconversion du patrimoine architectural se veut une réutilisation, une réinsertion, une transformation, un recyclage, une réaffectation, une réintégration, une adaptation d'un ancien bâtiment de valeur ou ordinaire par l'usage approprié à son cadre physique et intégré à son environnement immédiat pour répondre aux besoins renouvelés des différentes générations et pour préserver l'objet architectural lui-même et le sauver de l'oubli.

La reconversion ne doit pas être une opération spontanée ou isolée, elle s'inscrit dans le cadre d'une vision plus large, celle de la maîtrise du foncier et du développement local durable.

I.2 : Le développement local durable :

Le concept du développement local durable conjugue les tendances du courant du développement local à ceux de l'école du développement durable.

La notion du développement régional ou local est apparue surtout après la crise économique des années 1930 et ses conséquences, et se manifestant par, le rôle croissant de l'État dans l'élaboration de l'acte de développement.

Au début des années quatre-vingt du XXe siècle, on commençait à réfléchir à de nouveaux contextes pour contenir les zones éloignées du centre et de transformer le développement en un processus interne intégrant la commune comme moyen fondamental pour réaliser le développement dans une dynamique participative jouant sur l'efficacité du citoyen en tant que partenaire du développement.

L'apparition du terme développement durable est attribuée aux congrès de Stockholm en 1972 des Nations Unies sur l'environnement humain, la durabilité est devenue un sujet d'intérêt global et mondial.

Le développement durable est défini comme un développement qui répond aux besoins de la génération actuelle sans compromettre la capacité des générations suivantes à répondre à leurs besoins et une tentative de connecter l'environnement au développement dans un souci de réconcilier entre développement social et économique durable, et plaider la dimension environnementale dans un cadre de développement qui répond aux besoins des générations présentes et futures.

II. La ville d'EL Jem : De l'empreinte romaine à la réalité contemporaine :

II.1 Aperçu historique :

La ville d'EL Jem est l'ancienne Thysdrus, la cité la plus prospère de l'époque romaine et une des plus grandes villes de l'Afrique antique.

De Thysdrus à El Jem une longue histoire qui a marqué la ville, qui témoigne des différents civilisations puniques, romaines, byzantines, hafsidés, ottomanes, beylicales et coloniales.

La ville d'El Jem a une position stratégique au carrefour des réseaux routiers depuis Thysdrus et ayant un tissu urbain concentrique et rayonnant vers les axes routiers les reliant aux autres villes. Elle doit son identité à son image de marque le grand amphithéâtre qui occupe le noyau de la ville et domine le tissu urbain.

II.2 Potentialités patrimoniales de la ville :

Le patrimoine de la ville d'El Jem est composé de :

- Patrimoine archéologique,
- Patrimoine urbain : la médina,
- Patrimoine paysager et agricole.

Le patrimoine architectural bâti regroupe les trois amphithéâtres dont le plus grand est le deuxième à l'échelle mondiale après le colisée de Rome ; ainsi qu'un ensemble de bâtiments et monuments dispersés dans la ville qui peuvent retracer un circuit patrimonial pertinent.

Parmi ces sites et bâtiments on peut citer : le noyau primitif, le théâtre, le cirque, les thermes, les demeures de Thysdrus, le site de Bir Zid, la maison Africa et le musée d'El Jem.

II.3 Rôles des acteurs :

La ville d'El Jem veut voir conjuguer les efforts de la commune d'El Jem, des organisations de la société civile et des partenaires locaux pour planifier l'avenir de la ville.

Le nouveau code des collectivités locales favorise la démocratie locale et projette la commune comme précurseur et acteur principal du développement local de la ville.

Dans ce sens il est important de susciter une dynamique et un dialogue au sein de la ville entre les acteurs locaux ; la société civile et les partenaires extérieurs.

Plusieurs outils peuvent être combinés pour la prise de conscience et la

sensibilisation de la population locale aux défis de l'environnement et de la préservation du patrimoine.

Une approche participative qui semble le meilleur moyen pour bien garantir la participation à la reconquête du patrimoine et de sa requalification pour se réappropriier l'objet et les valeurs qu'il représente. (Illu.1)

III. Reconversion du patrimoine et développement local durable de la ville :

III.1 Processus de la reconversion du patrimoine :

III.1-a Le projet de l'inventaire du patrimoine bâti :

La ville d'El Jem est une ville à la recherche de la mise à nu de la totalité de son potentiel patrimoniale bien qu'on connaisse que la plupart de ce patrimoine est enterré, les bâtiments, les sites, les vestiges qui forment l'ensemble de son potentiel découvert est encore méconnu, inexploité, délaissé et court le risque de disparaître d'où la nécessité de procéder au diagnostic par l'observation, la localisation et l'identification du patrimoine existant. Cette étape constitue une phase essentielle dans le processus de réappropriation de ce patrimoine.

Ensuite faut-il classifier, répertorier, et publier les données pour les partager avec les citoyens et les membres de la société civile.

Pour enfin établir une évaluation participative de la valeur patrimoniale du patrimoine et par la suite recenser et valider l'inventaire.

La valeur patrimoniale des bâtiments recensés se rapporte à l'authenticité de l'objet architectural ainsi que l'évaluation du monument en tant que témoin de l'histoire d'une société, des modes de vie et des interactions avec l'environnement immédiat. (Illu.2)

III.1.b Le Projet de réaffectation et de réappropriation du patrimoine pour le développement local durable de la ville :

Si l'inventaire nous a permis de reconnaître l'ensemble du patrimoine bâti de la ville, l'identification de ses besoins est une étape nécessaire à son tour pour déterminer les éléments d'un programme qui répond aux enjeux économiques, environnementaux, sociaux et culturels. Pour pouvoir planifier l'avenir de la ville, il est important de savoir que la planification est un mécanisme essentiel pour le développement local durable.

Le résultat de ce travail va nous permettre d'élaborer le plan du patrimoine reconvertible de la ville qui va donner lieu à la réutilisation d'une façon consciente l'ensemble de ce patrimoine et l'actualiser par l'architecture moderne tout en gardant les droits des générations futures, afin de maîtriser le foncier et le développement du tissu urbain de la ville. (Illu.3)

III.1.c Le projet du parcours patrimonial touristique à El Jem :

La ville d'El Jem possède un potentiel patrimonial à portée et au rayonnement mondial par la présence de son amphithéâtre, qui par sa reconversion, sa requalification et son appropriation par les différentes générations pouvait permettre à la commune d'El Jem de l'investir comme une valeur sûre pour son développement durable en l'intégrant avec le reste du patrimoine bâti existant recensé dans un parcours touristique qui permet de revisiter tout le patrimoine. Ainsi l'hypothèse qu'on a projeté sur le contexte d'El Jem s'avère une alternative pertinente pour son développement local durable basée sur un processus participatif de la reconversion du patrimoine permettant de requalifier et réinsérer l'héritage architectural existant.

VI. Essai de modélisation du processus et des résultats :

Cette réflexion sur la ville d'El Jem peut servir comme modèle pour le reste des communes de la Tunisie, de façon que chaque commune va lutter contre la pauvreté en ré-exploitant son propre patrimoine bâti existant et en limitant l'impact négatif sur le système écologique.

Considérant que la plupart des communes ont un aspect architectural et urbain spécifique, un intérêt majeur doit être porter au patrimoine bâti en adoptant un processus de reconversion participative allant de l'inventaire jusqu'à l'affectation et la requalification de ce patrimoine pour répondre aux besoins de la ville pour un développement local durable qui donne la possibilité aux différentes générations de s'approprier le patrimoine. (Illu.4)

V. Conclusion :

Le patrimoine architectural bâti est un potentiel et une ressource qui pourrait être à l'origine du développement locale durable de la ville d'El Jem.

Une stratégie de développement locale durable de la ville s'avère impérative ; développant tous les mécanismes et alternatives possibles dont la reconversion du patrimoine architectural bâti existant qui constitue un potentiel porteur et

intéressant pour favoriser le cachet culturel et touristique de la ville et maîtriser l'évolution de son expansion urbaine au dépend de son environnement immédiat constitué d'oliveraies.

Parmi les recommandations porteuses à ce sujet on peut avancer :

- Réconcilier la population locale avec son patrimoine en la faisant participer au processus de sa reconversion et participer à penser son devenir.
- Instaurer une dynamique à l'intérieur de la ville en favorisant l'implantation d'activités artisanales et modernes.
- Valoriser le tourisme patrimonial lié aux valeurs culturelles et historiques de la ville ainsi qu'au cachet du patrimoine architectural bâti.
- Adopter un projet de partenariat entre les différents acteurs dont la commune d'El Jem serait précurseur ; pour lancer le défi de la réalisation des trois projets avancés par cette réflexion et monter les schémas de financements et les fonds nécessaires.
- Adopter une politique communale intégrant la reconversion du patrimoine comme facteur de développement locale durable de la ville.

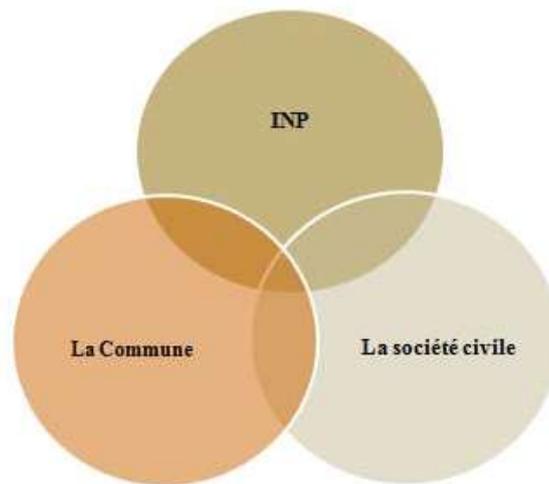


Fig.1 Acteurs locaux : L'Approche participative
(Source : Auteur)

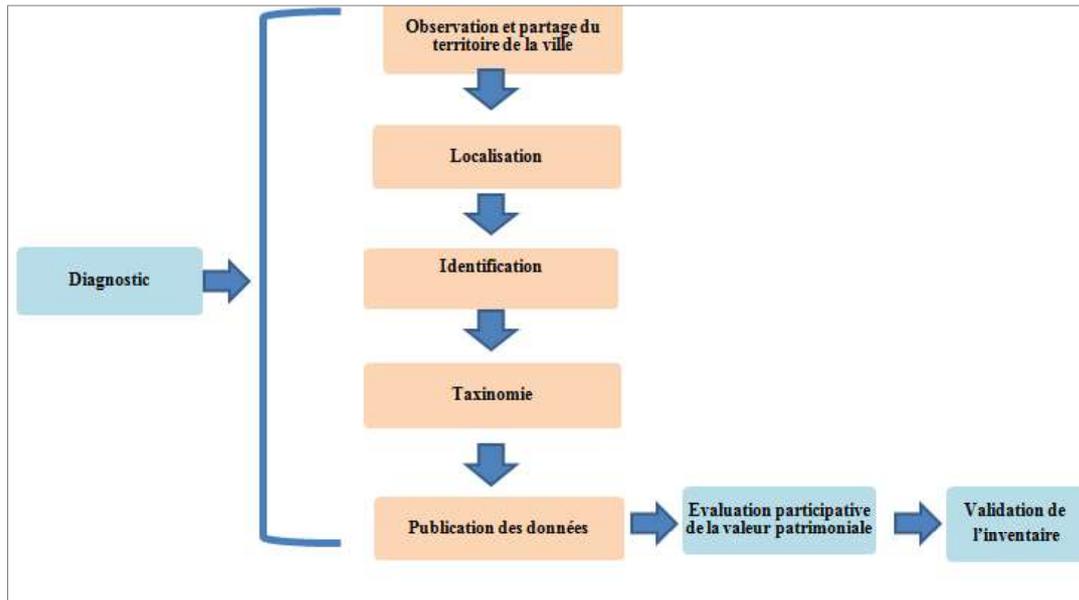


Fig.2 Le projet de l'inventaire du patrimoine bâti
(Source : Auteur)

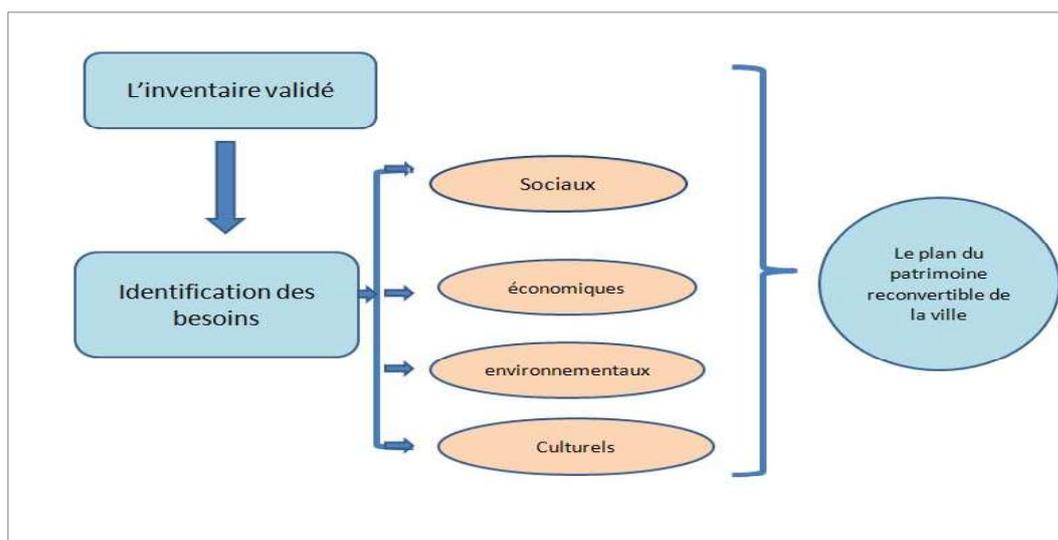


Fig.3 Le projet de reconversion et de la requalification du patrimoine : élaboration du plan du patrimoine reconvertible de la ville
(Source : Auteur)

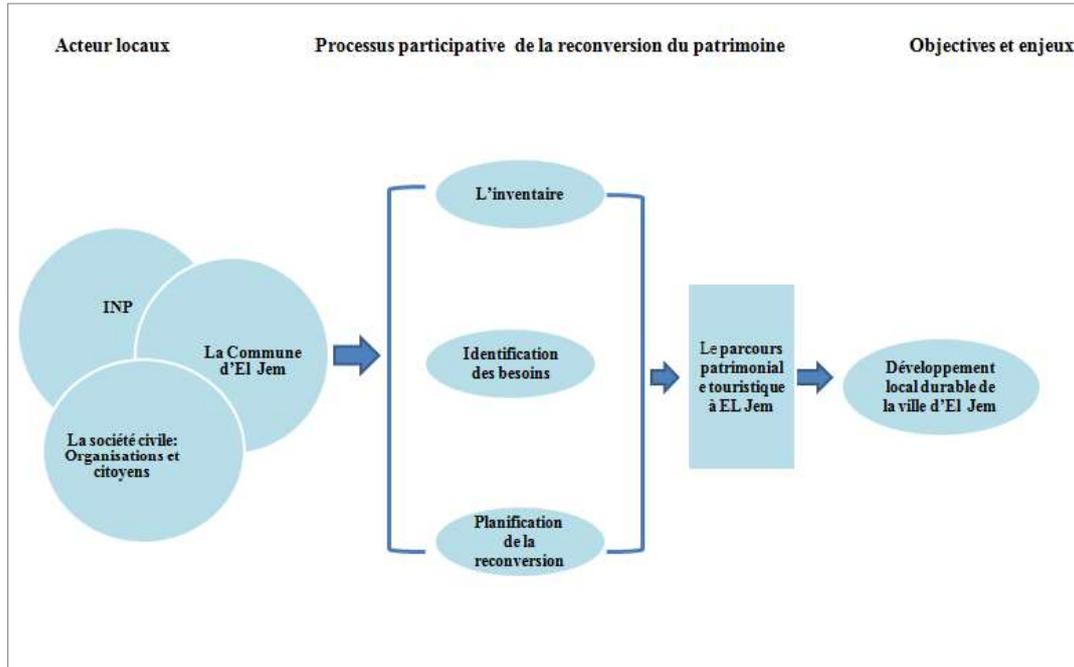


Fig.4 Essai de modélisation du processus et des résultats
(Source : Auteur)

Références Bibliographiques :

- GEORGESCU PAQUIN, Alexandra, *Actualiser le patrimoine par l'architecture contemporaine*, collection nouveau patrimoine, presse de l'université de Québec-2014
- LANDEL, Pierre-Antoine et SENIL Nicolas, « *Patrimoine et territoire les nouvelles ressources du développement* », Développement durable et territoires [En ligne], Dossier 12 /2009, mis en ligne le 14 Janvier 2009.
- Y, Necissa, « *Cultural heritage as a resource; its role in the sustainability of urban developments. The case of Tlemcen, Algeria* », 2011 International conference on green buildings and sustainable cities.
- BEHIRI AbdelKader, «Heritage rehabilitation in sustainable development policy for a better environment quality in small historical coastal cities; the case of Cherchell in Algeria», 2011 International conference on green buildings and sustainable cities.
- SMITH Paul, « La reconversion des sites et des bâtiments industriels », In situ [En ligne],26/2015, mis en ligne le 07 juillet 2015, In Situ Revue des patrimoines.
- MATRI, Faiza, « La reconversion des palais traditionnels en musées aux XIXe- XXe siècles à Tunis »,
Al- Sabil : Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'Architecture Maghrébines [En ligne], n° 5, Année 2018.

-« Stratégies pour un développement durable de l'ensemble historique de Tunis», Archibat revue maghrébine d'aménagement de l'espace et de la construction, n° 33, Décembre/ 2014, numéro spécial : Tunis la médina en question.

-«Restauration et reconversion de Bordj Ben Ayed» et «projet de reconversion de Bordj Bou Attour à la mannouba», Archibat revue maghrébine d'aménagement de l'espace et de la construction, n° 17, Décembre/ 2008, Palais de Tunisie richesse et diversité.

-Groupe de chercheurs « *Une oliveraie Romaine entre l'autoroute et la mer* », Etude Urbaine de la ville d'EL Jem, Commande de la vile de Romains et de la ville d'EL Jem. A l'institut d'urbanisme de Grenoble.

-SAKJI, Ons, la reconversion comme garantie de la survie de l'ancien : l'évaluation de la pertinence de la reconversion en Tunisie entre remémoration et contemporanéité, thèse de doctorat à l'école nationale d'architecture et d'urbanisme(ENAU) et dirigée par le Professeur Fakher KHARRAT.

-KHOMSI, Nouha, Amphithéâtre d'El Jem : Gestion et mise en valeur, thèse de doctorat à la faculté des sciences humaines et sociales de Tunis et dirigée par le Professeur Abdelhamid LARGUECHE.